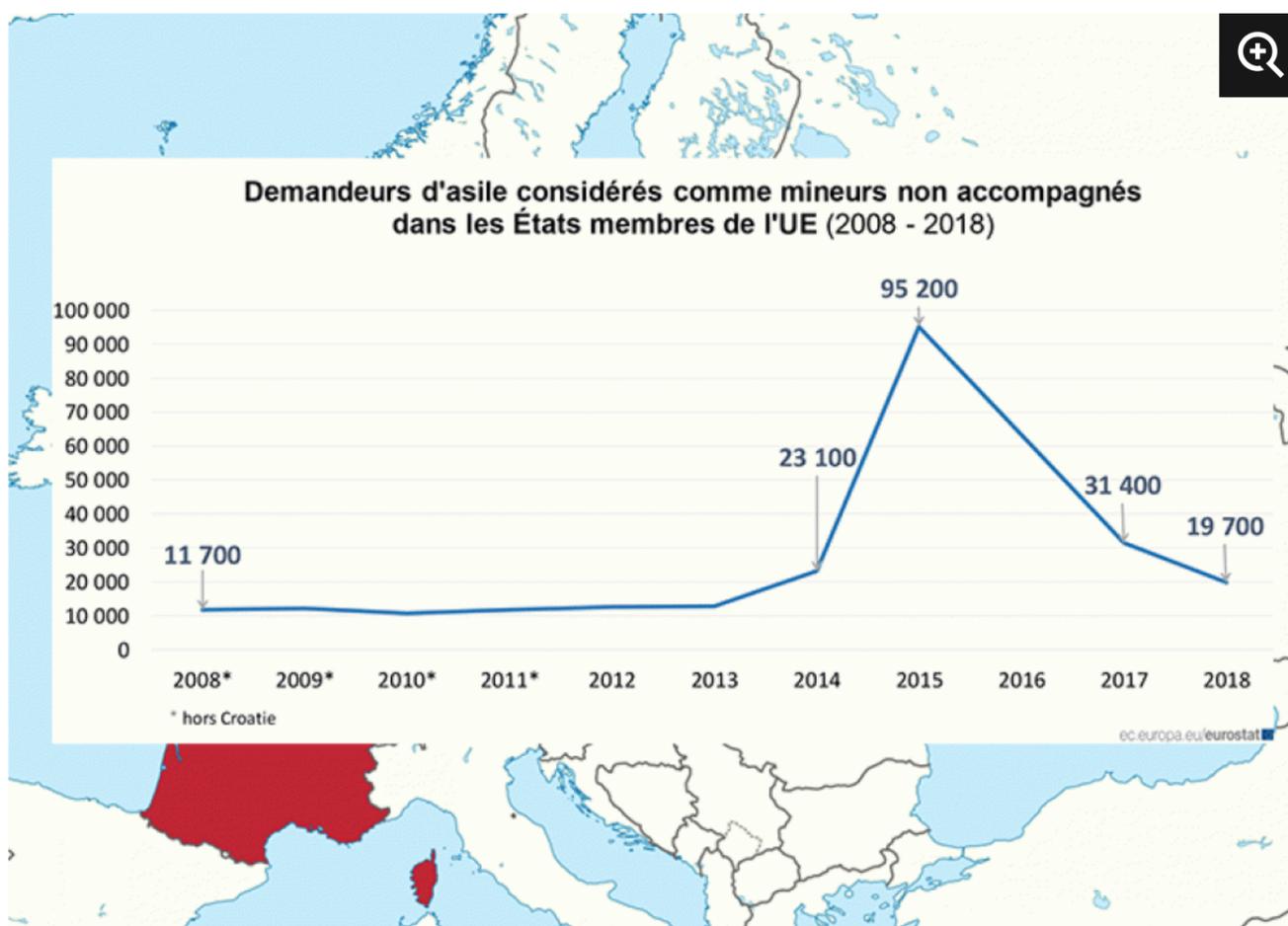


Les arrivées de mineurs non accompagnés ont baissé de près de 40% en Europe en 2018

Publié le 3 mai 2019 - par Jean-Noël Escudé / P2C pour Localtis - dans SOCIAL | EUROPE ET INTERNATIONAL | JEUNESSE, ÉDUCATION ET FORMATION

France

Cette baisse est attestée par les derniers chiffres d'Eurostat. En France en revanche, leur nombre a augmenté, passant de 590 à 740... mais ne représentant que 3,1% de l'ensemble des demandeurs d'asile mineurs.



Eurostat publie les chiffres des arrivées de "demandeurs d'asile considérés comme mineurs non accompagnés" (MNA) au sein des pays de l'Union européenne en 2018. Cette année, près de 20.000 (19.700) demandeurs d'asile sollicitant une protection internationale dans les États membres de l'UE étaient considérés comme MNA. Ce chiffre correspond à une baisse de 37% par rapport à celui de 2017 (31.400 MNA). Il est près de cinq fois inférieur au pic de 95.200 MNA recensés en 2015, au plus fort de la crise de l'asile. Il marque aussi un retour à un niveau inférieur à celui enregistré en 2014 (23.100) - année où la courbe a commencé à grimper -, mais reste encore supérieur à la moyenne d'environ 12.000 arrivées annuelles de MNA observées sur la période 2008-2013.

Six pays représentent plus de la moitié des 20.000 MNA

Les résultats présentés s'appuient sur les données sur l'asile transmises à Eurostat par les ministères de l'Intérieur, de la Justice ou par les services d'immigration des États membres, conformément aux dispositions du règlement (CE) no 862/2007 du 11 juillet 2007 relatif aux statistiques communautaires sur la migration et la protection internationale. Les chiffres d'Eurostat recensent les MNA ayant déposé une demande de protection internationale dans un pays de l'UE.

En 2018, les MNA représentent 10% de l'ensemble des demandeurs d'asile mineurs enregistrés dans l'UE, les autres mineurs arrivant avec leur famille. Mais cette proportion peut être très supérieure dans certains pays. C'est le cas notamment en Slovaquie (70%) et en Bulgarie (57%), suivis du Royaume-Uni (31%), de la Roumanie (25%), de Chypre (24%), ainsi que du Danemark, des Pays-Bas et de la Slovaquie (22% chacun).

Les MNA arrivés dans l'UE en 2018 sont essentiellement des garçons (86%). Seuls 7% étaient âgés de moins de 14 ans, tandis que 17% étaient âgés de 14 à 15 ans et 76% de 16 à 17 ans. En termes d'origine géographique, six pays représentent plus de la moitié des demandeurs d'asile considérés comme MNA dans l'UE en 2018 : Afghanistan (16%), Érythrée (10%), Pakistan et Syrie (7% chacun), ainsi que Guinée et Irak (6% chacun).

Baisse dans l'UE, mais hausse en France

En termes de pays d'entrée, quatre États membres de l'UE ont accueilli l'an dernier plus des deux tiers (69%) des MNA : l'Allemagne (4.100 MNA, soit 21% du total), l'Italie (3.900 et 20%), le Royaume-Uni (2.900 et 15%) et la Grèce (2.600 et 13%). Parmi les pays ayant accueilli plus de mille MNA en 2018 – ce qui n'est pas le cas de la France –, le Royaume-Uni a connu la plus forte augmentation (+30%), suivi par la Grèce (+8%). A l'inverse, l'Italie et l'Allemagne ont connu une très forte diminution des arrivées de MNA, avec respectivement -61% et -55%.

Dans cet ensemble, la France occupe une position particulière. Elle a accueilli peu de MNA en 2018, avec seulement 740 arrivées, et les MNA ne représentent que 3,1% de l'ensemble des demandeurs d'asile mineurs (contre une moyenne de 10,3% pour l'ensemble de l'UE). En revanche - et contrairement à la tendance générale au sein de l'Union -, les arrivées de MNA ont augmenté l'an dernier en France, passant de 590 à 740, soit une hausse de 25%. Cette progression correspond à peu près aux 20% d'augmentation constatée l'an dernier en France sur l'ensemble de la demande d'asile - adultes, mineurs accompagnés et MNA -, là aussi à rebours de la tendance européenne (voir notre article ci-dessous du 26 mars 2019). Parmi les 740 MNA arrivés en France l'an dernier, les trois principaux pays d'origine sont l'Afghanistan (34%), la République du Congo (8%) et la Guinée (8%).